

Service minimum : la CGT manifeste son opposition

A l'initiative de la CGT, un rassemblement a eu lieu, hier, devant la préfecture de Laon, dans le cadre de la journée de protestation contre le texte sur le droit de grève et le service minimum, actuellement discuté devant l'Assemblée nationale, après l'avoir été de-

vant le Sénat. Autour de Didier Violet, secrétaire départemental et de Christo Doulou, secrétaire de l'union locale CGT, une cinquantaine de militants de Laon, Soissons, Château-Thierry, Chauny et Hirson, représentant la Fonction publique, dont les Impôts,

mais aussi le centre de tri de Laon, l'entreprise Sonocas de Sissonne, les aérosols Impress, ou les communaux de Laon, ont abondamment commenté « cette atteinte intolérable au droit de grève » et cette « provocation inutile », ainsi que les mensonges donnant à croire « que les salariés seraient payés pendant les grèves ».

Ils ont dénoncé le caractère démagogique d'un texte « dont le but est évident : restreindre le droit de grève aujourd'hui dans les Transports, demain dans l'Enseignement,

puis dans toute la Fonction publique, pour finir par le secteur privé », ainsi que l'a résumé Georges Ségué, qui fut secrétaire général confédéral jusqu'en 1982, dans un entretien publié dimanche dans l'Humanité.

Tandis qu'on pouvait retrouver, sur des panneaux posés contre les grilles de la préfecture, les grandes dates du mouvement social, du Front populaire jusqu'à mai 1968, Didier Violet et Christo Doulou étaient reçus par le directeur de cabinet du préfet, à

qui ils remettaient, après la lui avoir commentée, la « motion » rédigée au niveau de la confédération et « copiée-colée » dans toutes les unions locales de France.

Le haut fonctionnaire, après les avoir courtoisement écoutés, a promis de transmettre le document à qui de droit, n'ayant pas grand pouvoir, à son niveau, de faire bouger les députés.

Ce que les deux représentants de la CGT ont d'ailleurs bien admis...

G.G.-M.

Une cinquantaine à Saint-Quentin



A l'appel de l'union locale des syndicats CGT de Saint-Quentin, les militants du nord du département se sont retrouvés devant la sous-préfecture. Le secrétaire général, Guy Fontaine, a donné lecture de la motion « Non à la remise en cause du droit de grève ». La cinquantaine de participants a applaudi à l'issue de cette intervention.



Devant la préfecture de Laon, des délégations de Laon, Soissons, Château-Thierry, Chauny et Hirson.